



BLACKBOX VITROLLES
IMPASSE THALES
13127 VITROLLES

Contrat : MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE
Numéro : 113454929 Z - MCE - 001

ATTESTATION D'ASSURANCE

Attestation valable * pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que BLACKBOX VITROLLES est assuré(e) aux termes du contrat référencé ci-dessus.

Pour le local Utilisé par l'assuré situé :

IMPASSE THALES
13127 VITROLLES

Au titre de l'activité professionnelle suivante :
- EXPLOITANT SALLE SPORT

Ce contrat garantit notamment :

- les dommages aux locaux et à leur contenu dont il est détenteur,
- les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile en raison des dommages matériels causés aux voisins et aux tiers, à la suite d'incendie et événements assimilés, dégâts des eaux, dommages électriques.

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait le 3 octobre 2018
Pour MAAF ASSURANCES S.A.



Stéphane Duroule
Directeur général

MAAF Assurances SA

Société anonyme au capital de 160 000 000 euros entièrement versé
Entreprise régie par le code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - code APE 6512 Z
N° TVA intracommunautaire : FR 38 542 073 580

Siège social : Chaban - 79180 CHAURAY - Adresse : Chauray - 79036 NIORT Cedex 9 - maaf.fr



ATTESTATION D'ASSURANCE

BLACKBOX VITROLLES
 IMPASSE THALES
 13127 VITROLLES

Valable * pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Contrat Multirisque Professionnelle : 113454929 Z 001

MAAF ASSURANCES S.A. atteste que BLACKBOX VITROLLES est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus pour l'activité suivante:

- SALLE DE SPORTS EXPLOITANT DE L'ensemble du personnel doit être titulaire des diplômes ou titres légalement nécessaires à l'exercice de la profession conformément aux obligations légales instituées par la Loi N°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée par la Loi N°92-652 du 13 juillet 1992 et des décrets s'y rapportant.

Pour plus d'informations sur vos activités, se référer à l'annexe jointe «Périmètre ou complément de vos activités».

Nous garantissons les conséquences pécuniaires de votre Responsabilité Civile Professionnelle découlant de votre activité déclarée SALLE DE SPORTS EXPLOITANT DE, conformément aux articles L321-1 à L321-9 et aux décrets D321-1 à D321-5 du Code du sport, sauf lorsque vous-même ou vos préposés, organisez ou prêtez concours à toute manifestation sportive comportant l'utilisation ou la participation de véhicules terrestres, aériens, maritimes, fluviaux ou lacustres, à moteur.

Ce contrat garantit, dans la limite des plafonds ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
RESPONSABILITE CIVILE LIEE A L'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : - Dommages corporels et immatériels consécutifs - Dommages matériels et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, marchés, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire	4 573 471 € 4 573 471 € 1 524 491 € dont 152 450 € pour les dommages immatériels consécutifs

Réf : 113454929 03/10/2018 15:36:58

1/3

MAAF Assurances S.A.

Société anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé
 Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z
 N° de TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580
 Siège social : Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - www.maaf.fr



N° de client : 113454929 Z
Nom : BLACKBOX VITROLLES

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Dommages corporels et immatériels consécutifs	4 573 471 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs	762 246 € limité à 762 246 € par année d'assurance dont 152 450 € pour les dommages immatériels consécutifs limité à 152 450 € par année d'assurance
Atteinte accidentelle à l'environnement : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	152 450 € limité à 304 899 € par année d'assurance
DEFENSE DE VOS INTERETS	
- Défense	Sans limitation de somme pour notre action et application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins
- Recours	Application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 3 octobre 2018
Pour MAAF ASSURANCES S.A.

Attention : document original, établi en un seul exemplaire, à photocopier chaque fois qu'il vous sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.

Stéphane Duroule
Directeur général



N° de client : 113454929 Z
Nom : BLACKBOX VITROLLES

ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE PERIMETRE OU COMPLEMENT DE VOS ACTIVITES

8601 SALLE DE SPORTS EXPLOITANT DE :
- Y compris salle de musculation, fitness, centre de remise en forme

La présente annexe est indissociable de l'attestation d'assurance éditée ce même jour et ne saurait être appréciée isolément. Ces documents valent ensemble présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peuvent engager MAAF ASSURANCES S.A. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel ils se réfèrent et dont l'assuré a pris connaissance.

Loi informatique et Libertés : Vos informations personnelles sont destinées à MAAF Assurances SA, responsable du traitement, à des fins de gestion et de suivi de vos contrats, d'analyse et d'exploitation commerciale. Ces données pourront être transmises aux autorités compétentes dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Elles pourront être transmises aux entités du Groupe Mutuel MAAF, aux partenaires contractuellement liés, à des organismes professionnels et à un tiers certificateur en cas de signature dématérialisée. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition notamment en cas de prospection sur les informations vous concernant ; par courrier : MAAF Assurances SA - Coordination Informatique et Libertés - Chauray - 79036 NIORT ou par email : coordinateur.cnil@maaf.fr. Les appels téléphoniques peuvent faire l'objet d'une double écoute et d'un enregistrement à des fins de formation et d'amélioration de nos services sauf opposition de votre part lors de l'appel.

Réf : 113454929 03/10/2018 15:36:58

3/3

MAAF Assurances S.A.

Société anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z
N° de TVA Intracommunautaire : FR 38 542 073 580
Siège social : Chaban 79180 CHAURAY - Adresse postale : Chauray - 79036 NIORT Cedex 09 - www.maaf.fr